

Procès-verbal du Conseil d'Ecole du mardi 18 juin 2019

Présents :

- Enseignants :

Messieurs Caro (Directeur) et Gall

Mesdames Silva Lopes, Ragani, Haddad, Majo, Le Goff, Creusat, Chauvin, Narp

- Parents d'Elèves Indépendants (élus) :

Mesdames Dahan, Collin, Selvanadin, Cahn-Bouchou, Trognon-Duval, Gard, Moleirinho

- Mairie :

Monsieur Degryse (Conseiller Municipal)

Excusés :

- Parents d'élèves excusés : Mesdames Lespilette et Trantoul

- IEN : Monsieur Sarie

1- BILAN DE L'ANNEE

Le bilan de cette année scolaire présente des points positifs et négatifs :

Concernant les points négatifs :

- Nous avons dû faire face à des problèmes fonctionnels importants en matière de sanitaires. Outre les désagréments qui ont émaillé le mois de février et sur lequel nous nous sommes épanchés à l'occasion du précédent Conseil d'Ecole, demeurent les vestiges des travaux nécessaires et qui demandent à être réparés.

- Nous regrettons le départ de Madame Narp qui a partagé la classe de CM1 avec M. Caro durant cette année, mais aussi celui de Madame Silva-Lopes (qui a eu en charge la classe de CE2). Le moment est propice pour les remercier de leur investissement au sein de l'école durant cette année scolaire.

Cela signifie que plusieurs enseignants seront nommés (à titre provisoire à nouveau) sur l'école à la rentrée.

Au rayon des points positifs, citons :

- Nous avons pu compter sur une réactivité et un investissement certain des équipes municipales pour résoudre les problèmes logistiques et matériels rencontrés dans les domaines informatiques et sanitaires notamment.

- La tenue de nombreuses actions réalisées au cours de l'année et sur lesquelles nous reviendrons ultérieurement.

2- BILAN RASED

La parole est donnée à Madame Abautret, Poste E du RASED (chargée des remédiations de l'ordre des apprentissages au sein du Réseau d'Aide) et qui souhaitait aborder l'action du dispositif sur l'école durant l'année scolaire écoulée.

En préambule, un petit rappel est effectué quant au dispositif du RASED et de ses membres (psychologue scolaire, poste G et poste E).

Pour les prises en charge (en petits groupes), la priorité est donnée au cycle 2 pour l'aide E et G :

- 12 élèves du cycle 2 et 2 élèves du cycle 3 ont été pris en charge par Véronique Abautret, poste E (principalement dans le cadre de la lecture cette année).

- 8 élèves ont été pris en charge par Muriel Mendy, poste G.

- 12 élèves et 7 PPS ont été suivis par Emmanuelle Rieucau, psychologue scolaire.

En outre, dans le cadre de la co-intervention, Madame Abautret a collaboré avec plusieurs enseignants dans le cadre d'ateliers philosophiques (avec les classes de CP et le CM1-CM2) mais aussi pour un projet autour de la production d'écrit en CM2.

Les parents d'élèves manifestent leur incompréhension du dispositif du RASED mis en place dans l'école (sa nature, ses missions, son organisation). Mme Abautret se charge d'éclaircir les choses en expliquant le cheminement du dépistage des difficultés d'un élève jusqu'à la prise en charge de l'élève au sein d'un petit groupe, en passant par les missions du « Pôle Ressource ».

A la demande des parents, Mme Abautret effectuera une intervention sur le sujet lors du deuxième conseil d'école l'année prochaine (plutôt qu'en fin d'année).

3- COMPTE OCCE

Pour rappel, le solde du compte au début de l'année scolaire était de 5945,75 euros.

La comptabilité n'est pas encore totalement à jour compte-tenu des nombreux mouvements bancaires qu'engendre la fin d'année (photos de classe, fête de fin d'année, sorties, opéra...).

Les subventions de la mairie (1900 euros) ont été enregistrées (pour nos projets sciences et opéra) récemment, mais nous sommes toujours en attente du versement de celle aussi de l'Education Nationale (1320 euros) dans le cadre du PACTE (pour le projet opéra). La vente des photos de classes à rapporter 1747,50 euros et donc le bénéfice pour l'école est d'environ 700 euros.

Le budget de l'année prochaine (sur une base de 224 élèves) :

- Fournitures scolaires : 35 euros par élève sur une base de 224 élèves, soit 7840 euros au total
- Fournitures administratives : 224 euros (1 euro par élève)
- Fournitures de petit équipement : 300 euros
- Manuels scolaires : 1000 euros
- Dictionnaires : la mairie offre toujours un dictionnaire par élève de CE2
- Mobilier : 1000 euros

4- SECURITE

- Pendant les vacances d'hiver (février), la mairie a installé un défibrillateur dans les écoles. Il s'agit d'une très bonne initiative, d'autant que dans le même temps, les directeurs de la circonscription ont été conviés à une formation, à l'occasion de laquelle l'utilisation de cet appareil était au programme.

- Deux exercices de l'ordre de la sécurité se sont tenus ces dernières semaines :

Le lundi 6 mai 2019, nous avons procédé, sans encombre, au troisième exercice d'évacuation.

Le mardi 28 mai 2019, nous nous sommes soumis à un exercice départemental PPMS sur une Posture de « Mise à l'Abri Simple », c'est-à-dire face à un événement se déroulant à l'extérieur de l'école mais sans risques toxiques. L'exercice a duré une quinzaine de minutes. .

5- TRAVAUX et AMENAGEMENTS

- Suite à l'important sinistre de cet hiver, des travaux (mineurs) sont toujours en attente dans les sanitaires.

- Nous sommes toujours en attente de clés : de l'école, mais aussi des deux clés différentes qui correspondent aux grilles desservant le groupe scolaire.

Demandes effectives à M. Degryse :

- 5 clés de l'école
- 10 clés du portail du groupe scolaire
- 5 ou 6 clés du portail du parking enseignant

6- ACTIONS ET PROJETS

Les actions et projets sur lesquels nous étions engagés ont pu être menés à bien :

- Le Projet Opéra a été porteur, conformément à nos attentes. Nous avons pu nous arranger pour bénéficier de nombreux intervenants très compétents et les deux représentations au théâtre Silvia Montfort se sont tenues, comme convenu les 6 et 7 juin.

Les deux opéras présentés furent : « Miss Louise and the Flying Yankee » (Cycle 3) / « Myla et l'Arbre-Bateau » (Cycle 2).

Comme convenu, quatre classes se sont rendus en avril à l'Opéra Garnier pour le visiter.

- Mardi 11 juin, dans le cadre du dispositif « Ecole en Chœur », quatre classes du Cycle 2 (les 2 CP, le CE1 et le CE1-CE2) se sont rendues à radio France afin de visiter les lieux et surtout s'y produire. Leur prestation étant diffusée en direct à la radio sur France Musique.

- Les permis cyclistes (pour les CM2) et piétons (pour les CE2) ont été réalisés par les classes concernées. Seule manque à réaliser la partie pratique du permis cycliste (en collaboration avec la Police Municipale).

- Madame Chauvin s'est engagée dans le « Challenge des Déchets » organisé par le SIGIDURS.

- Les différentes rencontres et tournois sportifs municipaux (Funathlé, semaine du sport et rencontrent inter-écoles sur l'activité principale effectuée par chaque niveau de classe durant l'année).

- Lundi 17 juin, la classe de CM2 de Madame Le Goff et la classe de CM1-CM2 de Monsieur Gall se sont rendus au Collège de Nézant afin de participer à un rallye mathématique avec une classe de 6^{ème}. Cette action devrait être renouvelée et affinée, voire développée l'an prochain, dans le cadre de la liaison inter-degré.

7- FETE DE FIN D'ANNEE ET SORTIE DE FIN D'ANNEE

Suite à la mauvaise surprise que nous avons eu de ne pouvoir, le vendredi 21 juin, finalement profiter du matériel habituel prêté par la mairie et essentiel à la tenue de la kermesse (friteuses, barrières, tables, chaises, câbles électriques) pour cause de Fête de la Musique, nous avons décidé d'organiser des festivités différentes et inédites sur l'école, à savoir une Soirée Dansante.

L'événement se tiendra, comme prévu initialement, le vendredi 21 juin, entre 19h et 22h (et remplacera donc la traditionnelle kermesse de l'école).

La sortie de fin d'année est maintenue le mardi 2 juillet au Parc Saint-Paul, à Saint-Paul, dans l'Oise. Elle concernera toutes les classes de l'école.

La somme payée par l'école à cette occasion avoisinera les 3000 euros.

Le transport en car est financé comme chaque année par la mairie, qui offre un trajet en car par an et par classe.

Le départ est prévu à 8h30 (pour une arrivée sur place 9h45). Le retour se fera à 16h de là-bas pour une arrivée à l'école vers 17h15.

8- STAGE REUSSITE

Comme chaque année, est organisé le stage de remise à niveau estival et annuel. Il se déroulera entre le lundi 26 août et le jeudi 29 août (du lundi au jeudi car le vendredi est le jour de la pré-rentrée des enseignants) et concernera comme de coutumes des élèves de CM1 et CM2. Pour notre secteur, il se tiendra dans les locaux de l'école Pierre et Marie Curie.

Cette année, 8 élèves de l'école sont concernés (2 CM1 et 6 CM2).

9- EFFECTIFS PREVISIONNELS 2019 – 2020

Prenant en compte les quelques radiations enregistrées, les départs des 44 élèves de CM2 et les inscriptions des CP (moins nombreuses que prévu), les effectifs pour la rentrée prochaine sont actuellement légèrement en-dessous du seuil de fermeture, à savoir 217 élèves.

M. Degryse nous informe qu'aujourd'hui même, quelques nouvelles affectations ont été enregistrées sur l'école par les services municipaux et que les effectifs devraient donc être suffisants pour la rentrée à venir.

Par conséquent, la structure devrait être la suivante à la rentrée (prévue en date du lundi 2 septembre 2019) :

CP

CP

CE1

CE1

CE2

CE2 - CM1 (avec davantage de CE2)

CM1

CM1 – CM2 (avec davantage de CM2)

CM2